

# RECAC II *fiche d'information*



## **Program de lutte contre les contaminants dans le nord**

Le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PLCN) a été créé en 1991 pour répondre aux inquiétudes suscitées par les concentrations élevées de contaminants chez les poissons et les autres espèces sauvages qui jouent un rôle important dans le régime alimentaire traditionnel des Autochtones du Nord. Les premières études avaient révélé, en effet, que les concentrations d'un large éventail de substances – polluants organiques persistants, métaux lourds et radionucléides – ne provenant pas, dans bien des cas, de l'Arctique ou du Canada étaient étonnamment élevées dans l'écosystème arctique.

La première phase du PLCN (Phase I) [1991-1996] était axée sur la collecte des données nécessaires pour déterminer les concentrations, la répartition géographique et les sources des contaminants présents dans l'atmosphère, dans le milieu et chez les habitants de l'Arctique ainsi que la durée probable du problème. Les résultats de la Phase I ont été présentés dans le *Rapport d'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien* (RECAC) qui a été publié en 1997.

Au cours de la deuxième phase, qui duré de 1998 à 2003, le PLCN était axé sur :

- ▶ les conséquences et les risques éventuels pour la santé humaine des concentrations actuelles de contaminants chez les principales espèces consommées dans l'Arctique;
- ▶ les tendances temporelles des contaminants en cause chez des espèces indicatrices et dans l'air de l'Arctique;
- ▶ des activités améliorées d'éducation et de communication auxquelles participent les collectivités nordiques;
- ▶ les efforts visant à contrôler la production, l'utilisation et l'élimination des contaminants à l'échelle internationale.

La Phase II du PLCN a examiné ces questions dans le cadre de plusieurs sous-programmes : santé humaine; surveillance de la santé des habitants et des écosystèmes de l'Arctique et de l'efficacité des mesures de contrôle internationales; éducation et communications; politique internationale. Les résultats des recherches et des activités menées lors de la Phase II du PLCN sont résumés dans la série de rapports du deuxième *Rapport d'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien* (RECAC II), publié en mars 2003 (cinq volumes en anglais et une Synthèse en français). Le RECAC II est une évaluation approfondie des cinq dernières années de recherches et d'activités sur les contaminants dans le Nord, parrainées par le PLCN.

Cinq fiches d'information ont été élaborées, soit une pour chaque rapport du RECAC II. Ces fiches donnent un aperçu des nombreux résultats du PLCN décrits dans chacun des rapports.

## **Rapport d'évaluation des contaminants dans l'Arctique canadien II**

### **Savoir en action**

Le rapport technique sur le *savoir en action* du RECAC II présente chacune des étapes du processus du PLCN et examine la manière dont elles y sont intégrées selon les points suivants :

- ▶ définition du problème et établissement des priorités;
- ▶ étude des questions dans le cadre d'une recherche responsable;
- ▶ interprétation des résultats et prise de décisions mettant en rapport les risques et les avantages;
- ▶ transmission de renseignements de nature délicate aux collectivités nordiques;
- ▶ mise en œuvre d'une action politique aux niveaux local, régional, national et international.

### **Partenariats au sein du PLCN**

La force du PLCN vient en grande partie de la démarche axée sur le partenariat qui est à la base de la structure administrative et du fonctionnement du programme. Le dossier complexe de la contamination de la chaîne trophique dans le Nord est intergouvernemental : les gouvernements fédéral, territoriaux et autochtones ont tous un rôle à jouer et doivent collaborer entre eux. Le PLCN est dirigé par un comité de gestion présidé par AINC. Il réunit également des représentants des organisations autochtones du Nord, des gouvernements territoriaux (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon) et des ministères fédéraux (Santé Canada, Environnement Canada et Pêches et Océans Canada).

La collaboration entre le PLCN et ses partenaires autochtones, y compris le Conseil des Premières Nations du Yukon, la Nation dénée, Inuit Tapiriit Kanatami et la Conférence circumpolaire inuite (Canada) [CCI-Canada], a développé la capacité individuelle et collective de ces organisations d'aborder le problème des contaminants et les autres questions environnementales. En outre, le PLCN est maintenant plus en mesure de répondre aux besoins et aux attentes des résidents du Nord depuis qu'il fait participer des partenaires autochtones. Grâce à ces partenaires, de nombreuses réalisations ont été accomplies dans le cadre du Programme, notamment l'élaboration des plans directeurs.



## Plans directeurs du PLCN

Les plans directeurs sont des documents d'orientation révisés annuellement, qui orientent les ressources du PLCN vers les plus grandes priorités de la recherche.

Les plans directeurs présentent l'orientation à long terme du PLCN et décrivent les lacunes et les priorités particulières associées à la recherche et aux activités de chacun des sous-programmes. L'objet et l'orientation de chaque sous-programme, détaillés dans les plans directeurs, sont brièvement décrits ci-dessous :

### Santé humaine

**Objet :** Déterminer les risques pour les humains, particulièrement pour le développement du fœtus, de l'exposition à des contaminants présents dans les aliments traditionnels; caractériser les avantages de la nourriture traditionnelle.

**Orientation :** Évaluation de l'exposition, toxicologie, épidémiologie, évaluation des risques et des avantages.

### Surveillance de la santé des habitants et des écosystèmes de l'Arctique et de l'efficacité des mesures de contrôle internationales

**Objet :** Recueillir les données physiques et biologiques nécessaires pour étayer les évaluations des risques pour la santé humaine et les mesures de contrôle internationales, par exemple de l'information sur les tendances temporelles et spatiales.

**Orientation :** Surveillance et modélisation des milieux abiotiques, surveillance du biote, préoccupations locales concernant les contaminants.

### Éducation et communications

**Objet :** Fournir aux habitants du Nord l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées concernant leur consommation d'aliments.

**Orientation :** Sensibilisation des populations, ciblage des communications, ressources et documentation, infrastructure et évaluation.

### Politique internationale

**Objet :** Contrôler l'apport de contaminants dans l'Arctique en coordonnant des programmes internationaux de surveillance et en participant à des séances internationales de négociation d'accords régionaux et mondiaux.

**Orientation :** Intégration des données scientifiques du PLCN, participation des populations autochtones du Nord et collaboration internationale.

## Recherche responsable

Chez les Autochtones nordiques, les études effectuées dans le Nord peuvent beaucoup retenir l'attention, mais sont souvent mal comprises. Pour le scientifique formé dans le Sud, de tels travaux présentent des difficultés uniques et inhabituelles. Comblant le fossé entre ces points de vue et ces besoins divergents constitue un défi en soi. Pour relever le défi, il faut assurer une coordination, une consultation, une coopération et un renforcement des capacités à grande échelle parmi les régions et les joueurs concernés. Le PLCN a fait de ces aspects une priorité dans sa démarche de recherche dans le Nord.

Le PLCN a établi un éventail de mesures qui visent à garantir que la recherche effectuée dans tous ses champs d'intérêt est « responsable », particulièrement lorsque les travaux sont menés dans le Nord. Une de ces mesures est l'élaboration d'un ensemble de *Lignes directrices sur la recherche responsable*, qui aident les collectivités et les chercheurs à s'entendre sur leurs obligations mutuelles et à privilégier des relations bénéfiques. Les principes de base de ces lignes directrices sont décrits ci-dessous.

## Consommation d'aliments traditionnels dans le Nord – avantages et risques

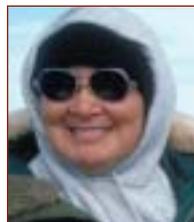
En matière de gestion des risques, le PLCN met en balance les avantages et les risques. Pour ce faire, il privilégie la collaboration de plusieurs organismes afin que le problème soit envisagé sur le plan écologique et dans un contexte de santé publique et que les personnes touchées par les décisions participent à des degrés divers au processus décisionnel. De première importance est la participation des comités territoriaux sur les contaminants environnementaux, formés de personnes d'appartenances diverses. Le PLCN a élaboré un processus de prise de décisions sur les nombreux avantages et les risques potentiels des aliments traditionnels, auquel participent des gens de divers milieux et ayant diverses expériences (médecins, chercheurs de la faune, toxicologues, Autochtones).



En 2001, par exemple, la décision prise relativement aux foies de sauvagine n'a pas consisté à émettre un avis limitant la consommation en raison des concentrations élevées de mercure, mais plutôt à mettre à jour le matériel d'information et à rédiger un feuillet présentant les nouveaux renseignements ainsi que les risques et les avantages de consommer cet aliment, et ce, malgré le fait que les concentrations et les risques à eux seuls auraient justifié la publication d'un avis sanitaire visant à réduire la consommation de foies. La décision a été prise en fonction de la consommation réelle et habituelle de ces aliments, la fréquence et les quantités consommées étant plus faibles que celles qu'aurait préconisées l'avis, en particulier dans le cas des femmes en âge de procréer et des enfants. La décision tenait également compte des répercussions sur l'alimentation et le comportement des personnes touchées qu'aurait eu un avis faisant état uniquement des risques.



ITK/Eric Loring



ITK/Eric Loring



GNWT/RWED/R. Popko

### **Principes de base des Lignes directrices sur la recherche responsable**

Les *Lignes directrices sur la recherche responsable* font partie d'une série d'outils visant à aider les chefs de projet du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord (PLCN) à tisser des liens avec les collectivités, à renforcer les relations entre les chercheurs et les collectivités, à planifier les communications et, dans certains cas, à élaborer des accords de recherche avec les collectivités. Selon les Lignes directrices, la recherche responsable tient compte des éléments suivants :

**Consentement** – Il faut obtenir le consentement des collectivités avant d'entreprendre toute recherche dans le cadre du PLCN. Les chercheurs doivent expliquer les effets bénéfiques et/ou nocifs potentiels de leur recherche sur les personnes, les collectivités et l'environnement. Il faut insister davantage sur les risques que présente la recherche pour les valeurs culturelles que sur sa contribution possible à l'accroissement des connaissances.

**Participation des collectivités** – Les collectivités doivent participer à la planification, à la mise en œuvre et à l'identification des sujets et des priorités des projets de recherche. Les recherches doivent répondre aux besoins locaux ou régionaux et respecter les lieux sacrés ainsi que les richesses et biens culturels. Quand cela est possible, des chercheurs et assistants autochtones de la localité doivent être embauchés et formés. Il faut nommer toutes les personnes qui apportent leur contribution au projet dans les publications résultant de la recherche.

**Partenariats** – Les relations entre les chercheurs et les collectivités sont idéalement établies aux premiers stades de la planification du projet. Ces relations sont dynamiques et évoluent pendant le projet. Dans certaines circonstances, les chercheurs et les collectivités jugeront utile d'énoncer dans un protocole d'entente les modalités de leurs accords, notamment les « obligations mutuelles » de chaque partenaire. En tout temps, les personnes en cause conservent le droit de refuser de participer à des travaux.

**Communications** – Les responsables de tous les projets menés dans le cadre du PLCN, sur recommandation des organisations autochtones et des comités territoriaux sur les contaminants, doivent s'assurer que les modes de planification, les moyens et les méthodes de communication les plus rapides et les plus pertinentes sont intégrés à chaque projet. La traduction des rapports sommaires en langues autochtones est critique; elle doit être effectuée quand cela est nécessaire ou dans la mesure du possible.

**Diffusion des résultats** – Les chercheurs doivent garantir l'exactitude des résultats, car ceux-ci peuvent influencer sur les décisions et les politiques et toucher directement les individus et les collectivités. Les protocoles de diffusion de l'information du PLCN doivent être respectés.

À ce jour, il n'existe pas de formule ou d'équation simple pour mettre en balance les risques et les avantages de la consommation des aliments régionaux et traditionnels. Des mécanismes ont plutôt été élaborés dans le cadre du PLCN qui visent à tenir compte de la nécessité d'harmoniser les divers points de vue et de prendre en considération le problème dans toute sa complexité.

### **Activités d'éducation et de communication du PLCN**

La capacité de transmettre une information complexe qui aide les habitants du Nord à prendre des décisions éclairées en matière d'alimentation est cruciale au succès du PLCN. Beaucoup de temps et de ressources sont donc consacrés à l'information et à l'éducation dans le Nord et ailleurs en ce qui concerne la présence de contaminants en milieu nordique.

Dans le but de livrer des messages à des groupes-cibles précis, un certain nombre de méthodes de communication qui mettent à profit le réseau existant ont été élaborées et adaptées. Les moyens de communication varient

selon le moment, le contexte local, le contenu du message et les objectifs visés. Les tournées des collectivités sont un nouveau moyen de communication qui a été mis en œuvre et bien accueilli pendant la Phase II du PLCN. Entre 1999 et 2002, des groupes d'experts se sont rendus dans de nombreuses collectivités des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Labrador pour renseigner les habitants du Nord sur les contaminants et les questions connexes.

Des cours de formation de première ligne ont également été offerts au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Labrador à l'intention des professionnels de la santé et de l'environnement qui travaillent sur le terrain et qui sont les personnes auxquelles les membres des collectivités s'adressent lorsque des questions environnementales les inquiètent.

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (ainsi qu'au Nunavut), on a élaboré du matériel éducatif adapté aux programmes scolaires, qui a permis aux enseignants d'informer les enfants et les jeunes sur les contaminants présents dans le Nord en faisant appel à des exemples particulièrement pertinents au contexte nordique.

#### **Matériel élaboré dans le cadre du PLCN**

##### **Matériel pour les T.N.-O.**

- Guide de l'enseignant et plans de leçons pour la 7<sup>e</sup> année
- Guide de l'enseignant et plans de leçons pour la 8<sup>e</sup> année
- Guide de l'enseignant pour la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année
- Guide de l'enseignant T.N.-O., Sciences 15, 25
- Matériel éducatif, version sur CD-ROM
- Graphiques et dessins du PLCN sur CD-ROM

#### **Matériel pour le Yukon**

- « Contaminants Found Me : A Science Curriculum for all Yukoners »
- Livre Un : de la 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année
- Livre Deux : 7<sup>e</sup> année
- Livre Trois : de la 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année
- Monty the Moose* (ensemble de trois affiches)
- « Contaminants found me », disque compact et vidéo



Dessins gagnants – Concours sur les contaminants dans le Nord.



ITK/Eric Loring

### **Interventions nationales et internationales touchant les contaminants**

Grâce au PLCN, le Canada a produit d'excellentes connaissances scientifiques sur les sources passées et actuelles de POP et de métaux lourds ainsi que sur le déplacement prévu de ces contaminants dans l'atmosphère. Les résultats des études du PLCN sont à l'origine de décisions et d'interventions politiques au Canada et sur la scène internationale.

Le PLCN a considérablement aidé les initiatives du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (PSEA), qui coordonne la surveillance des concentrations des polluants dans l'Arctique circumpolaire. Les études financées par le PLCN ont contribué à la Convention de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance ainsi qu'à la Convention mondiale sur les POP du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

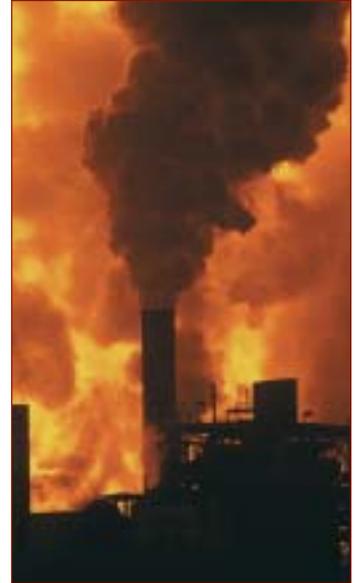
Les populations autochtones du Nord canadien ont joué un rôle extrêmement important en inscrivant la recherche financée par le PLCN dans la politique internationale. En 1997, les partenaires autochtones du PLCN ont formé une coalition, *Canadian Arctic Indigenous Peoples Against POPs (CAIPAP)*, qui a participé avec succès aux négociations mondiales sur les POP.



ITK/Eric Loring



ITK/Eric Loring



Les recherches scientifiques parrainées par le PLCN ont mené à l'adoption de mesures internationales. Le PLCN a eu une influence déterminante sur la conclusion d'accords internationaux visant à réduire considérablement les émissions des principaux POP dans l'environnement. Le fait que ces accords, dont la Convention de Stockholm, mentionnent particulièrement les Autochtones et les habitants de l'Arctique en témoigne. Il a fallu moins de 15 ans – ce qui équivaut à la vitesse de la lumière en matière de diplomatie internationale – pour passer des premières recherches, qui ont mis en lumière les problèmes causés par les POP dans le Nord du Canada, à une convention mondiale sur la question. Durant cette période, le rôle du PLCN a été crucial : il a produit non seulement des données scientifiques pour convaincre les sceptiques de la nature du problème, mais il a également mis au point un processus pour éduquer et préparer les Autochtones à défendre efficacement leurs intérêts à l'échelle internationale.

**Pour plus de renseignements** sur le savoir en action, veuillez consulter la série de rapports du RECAC II, disponibles au Secrétariat du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord :

Les Terrasses de la Chaudière  
10, rue Wellington, salle 660  
Hull (Québec) K1A 0H4  
Tél. : 819-953-8109  
<http://www.ainc-inac.gc.ca/ncp>

Mentions de source du médaillon : Marlene Evans et ITK/  
Eric Loring